

EDITION DE TROIS FOIS LA SEMAINE.—Canada, un an, TROIS piastres; Six mois, UN piastre ET DEMIE.

EDITION DE UNE FOIS LA SEMAINE.—Canada, un an, UNE piastre ET DEMIE; Six mois, SOIXANTE-QUINZE Cents.

CONDITIONS.—Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois. — Les abonnements sont de six mois. Les abonnements sont entièrement payables d'avance.

POLITIQUE, AGRICOLE, LITTÉRAIRE ET D'ANNONCES.

Toutes Lettres, etc., doivent être adressées à CAMILLE LUSSIER, Editeur-Propriétaire.

PREMIÈRE insertion, 8 cents par ligne; pour chaque insertion subséquente, 2 cents par ligne.

JOURS DE PUBLICATION. Edition semi-quotidienne.—Mardi, Jeudi, et Samedi, matin, de chaque semaine.

Bureaux et Imprimerie.— Rue Cascade, coin de la rue St. Hyacinthe.

Camille Lussier, Propriétaire-Editeur, Bureau d'imprimerie et résidence, maison H. J. Doherty, rue Cascade, coin nord de la rue St. Hyacinthe.

FEUILLETON.

LE MONTAGNARD

LES DEUX REPUBLIQUES

PREMIÈRE PARTIE.—1793.

CHAPITRE XII.

Suite.

—Surtout, disait le vieux gentilhomme, dont la voix dominait, qu'ils tiennent, entendez-vous, pied à pied la bataille rangée; derrière les buissons, dans les ravins, aux revers des fossés; qu'à chaque pas ces vainqueurs d'un jour trouvent un ennemi embusqué, et que chaque pierre de chemin cache un fusil; que les murs des maisons détruites deviennent des remparts; qu'on se cache le jour; que chacun soit avare de son sang; le sang d'un soldat aujourd'hui vaut de l'or.

Pendant qu'il parlait ainsi, chacune de ses paroles était interrompue par des cris, par des acclamations; toutes les mains se pressaient entrecroisées les unes dans les autres.

—Oh! si les paysans de la Vendée, vaincus, et desolés qu'ils étaient, eussent vu cet enthousiasme qui rayonnait dans tous les yeux, l'espérance et le courage fussent remontés à leurs cœurs.

En Vendée!... en Vendée!... s'écriait-on de toute part.

Plusieurs s'approchèrent du vieux gentilhomme.

—Vous devez rester ici, marquis de Saverney, lui dirent-ils en pressant ses deux mains dans une étreinte fraternelle, car vous seul connaissez tous les secrets de notre association; vous seul pouvez chaque jour en démenter les fils; la part de ceux qui partent, nous le savons, est la plus belle; ils ont le champ de bataille, vous avez l'échafaud!

—Rester! rester!... s'écria le vieillard en frappant du pied contre les dalles sonores, le combat est une si belle chose! eh bien, partez donc!... Henri! s'écriait-il tout à coup, comme frappé d'une inspiration subite, prends cette cassette qui renferme les diamants de ta mère; il y en a pour une valeur de plus de deux cent mille francs qu'on en fasse de l'argent pour nourrir ceux qui combattent... Ah! que ne puis-je te donner tout mon sang pour l'ajouter au tien!... Mais dites leur, mes amis, qu'ils ne les oublient pas; que la patrie en larmes à les yeux sur eux; dites leur surtout que la Bretagne, la Normandie et tout le Midi leur fournissent de l'argent pour les frais de la guerre et des renforts pour le combat. Je vais envoyer des hommes parcourir à cet effet toutes les provinces... Partez, partez... et puisse Dieu permettre que vous arriviez à temps!

—Moi, dit un autre, j'ai soixante mille francs en or que je réservais pour payer aux événements, je les apporterai à mes frères de la Vendée.

—Moi, vingt mille!... —Moi, trente!... —Moi, je n'ai que mon sang, dit un jeune homme d'une voix haute et fière; car tout ce que je possédais a été ravagé et pillé; la maison de mes ancêtres a été livrée aux flammes; mais j'ai mon bras qui est fort et mon cœur qui les hait.

Tout à coup un signal se fit entendre. —Silence, dit le marquis, ceci est un signal d'alarme.

Toutes les voix se turent, et il se fit immédiatement un profond silence dans cette salle tout à l'heure si tumultueuse; l'on n'entendait que le bruit des respirations agitées par l'émotion de la scène qui venait de se passer.

Quelques minutes après, une voix de dehors pénétra dans la salle par un petit conduit pratiqué à l'un des angles et dit: —C'est à une patrouille de gardes civiques qui émit entrée dans la rue et avait pénétré par l'allée jusqu'à la porte de Penclos. A tout hasard la sentinelle a eu devoir donner l'alarme; la patrouille a rebroussé chemin et descend la rue Saint-Jacques.

—A l'œuvre!... à l'œuvre!... s'écria Henri en allant de l'un à l'autre. Chacun prit rendez-vous pour quitter Paris la nuit même.

Le marquis de Saverney embrassa son fils avec ce stoïcisme de vieille roche que Dieu a mis dans certaines âmes, prêtes, à chaque heure de leur vie, à tous les sacrifices, à toutes les résignations.

Mais quand il fut seul il courba sur sa poitrine sa tête blanche, et resta longtemps silencieux.

Lorsque Baptiste, qui avait accompagné le comte Henri jusqu'au lieu du rendez-vous, fut de retour, le jour commençait à paraître; il trouva le vieux gentilhomme à la même place et les yeux humides.

—Il est parti!... dit-il à Baptiste en relevant subitement la tête.

—Oui, M. le marquis. Il passera sur la route pour une troupe d'entrés volontaires qui va rejoindre l'armée de la Loire.

Que Dieu soit avec eux! dit le vieillard. Et ce fut tout.

(Suite au prochain numéro.)

PAIN-KILLER VÉGÉTAL DE PERRY DAVIS, ANCIEN PRIX. CURATIF DU CHOLERA DOULEU D'INTESTINS.

Méliez-vous des contrefaçons imitations de nulle.

COURRIER DE ST.-HYACINTHE JEUDI, 28 JUIN 1866.

Ottawa, 23 juin, 1866. M. Galt a soumis une partie du budget pour l'année fiscale 1866-67.

Table with 2 columns: Item and Amount. Includes Government, Administration of Justice, Police, Prisons, etc.

Hier les Chambres ont siégé à huis-clos pendant près d'une heure et demie. Il paraît qu'on a discuté l'opportunité d'un ajournement des chambres depuis jeudi prochain, 28 du courant, jusqu'au mardi suivant, le 3 juillet.

La fête nationale, remise à lundi le 25, a été célébrée cette année avec un entrain et une solennité dont les citoyens de cette ville garderont longtemps le souvenir.

La messe fut chantée par Messire C. Poulin. MM. Audet et Girard assistaient comme Diacre et Sous-Diacre.

M. Cadoret conduisant Madame J. Lamothe, alla à l'offrande. La quête dans l'église se fit par M. H. Barbeau et Madame A. Maynard.

M. Magloire Lanctôt, appelé à la suite de M. Sciotte, sut se montrer toujours à la hauteur de sa position comme orateur éloquent et catholiquement patriotique.

M. Mercier parla ensuite et sut dire beaucoup de jolies et bonnes choses en peu de mots.

Nous regrettons vraiment que l'espace nous manque pour donner une analyse de toutes ces harangues patriotiques, Canadiennes, Catholiques. Elles furent entendues et accueillies avec enthousiasme et les braves nombreux de l'auditoire durent prouver à ces Messieurs que leurs paroles étaient bien appréciées.

Après M. Mercier, on appela le Révérend M. Ouellet, Directeur du Séminaire, mais il fut impossible de le découvrir. Nous le trouverons

Il a eu un moment magnifique: c'est lorsqu'il a décrit la première attaque des volontaires à la bataille de Ridgeway. Cet homme si laid, devient beau lorsqu'il parle! Le feu sacré rayonne sur son front; son œil étincelle: ce n'est plus le même homme, c'est l'orateur dans toute sa force et sa beauté.

M. McGee a une belle voix et une prononciation distincte qui ne laisse jamais perdre une syllabe à l'auditeur le plus éloigné. Son style est remarquablement classique. Celui qui sait le latin et le français le comprendra toujours, tout en ayant qu'une connaissance imparfaite de la langue anglaise.

On dit qu'il écrit ses discours, cela expliquait pourquoi ils paraissent si bien ordonnés et que tout y semble à sa place. Il y a là un grand exemple pour la jeunesse. Cet homme, qui a tant lu et tant étudié, et qui, avec un talent oratoire de premier ordre, ne se risque presque jamais néanmoins aux chances de l'improvisation, nous montre combien il faut travailler pour parvenir à briller au premier rang, et combien il faut se méfier de soi-même et ne pas compter sur un talent facile.

On n'étudie pas assez de nos jours; on remplace la science par l'intrigue, la solidité de la raison par le clinquant de l'esprit.

Je voulais vous dire un mot des résolutions proposées par M. Cartier au sujet de la loi d'enregistrement, mais voici l'heure où les mailles se ferment.

La messe étant terminée la procession se forma de nouveau.

Nous renonçons à la décrire en détail. La description serait beaucoup trop longue pour la demie-feuille que nous sommes obligés de servir à nos abonnés. C'est même parce que nos typographes ont pris une part si active dans le département des arts et métiers, dans la procession, que notre feuille est ainsi diminuée afin qu'il puissent se remettre de leurs fatigues patriotiques.

Tous les métiers et beaucoup d'arts étaient représentés par au-delà de quatorze voitures; ce qui, avec les diverses sociétés et institutions suivant l'ordre du programme, formait une procession d'une longueur imposante et défilant avec un ordre admirable. Les rues bordées d'arbres, les maisons pavoisées et décorées de "belles images vivantes," comme disait un jeune enthousiaste; la musique vraiment belle et entraînant du Séminaire, cette population gaie, heureuse; tout cela faisait un ensemble du plus bel effet. Et puis, tout cela était Catholique, Canadien. On le vit bien plus encore en arrivant.

La, en effet, la procession se termina et la foule s'arrêta pour entendre les orateurs du jour.

M. le Dr. Turcot, Président de la St. Jean-Baptiste, était retenu chez lui par la maladie. M. le premier Vice-Président, André Gauthier prit donc la parole et parla pendant quelques minutes avec beaucoup d'à propos et de chaleur et finit en invitant M. le Juge Sciotte à parler.

Son Honneur ne refusa pas et la ville de St. Hyacinthe lui en doit reconnaissance: car pendant environ un quart d'heure, il sut, en termes dignes et éloquents, développer cette pensée, que le Canadien doit viser dans l'avenir comme il l'a fait dans le passé, à la supériorité intellectuelle et que cette supériorité, il la trouvera en prenant pour point de départ et pour guide, la vérité telle qu'enseignée par la religion Catholique. Pussions-nous toujours voir nos hommes haut placés comprendre ainsi et pratiquer la science sociale.

M. Magloire Lanctôt, appelé à la suite de M. Sciotte, sut se montrer toujours à la hauteur de sa position comme orateur éloquent et catholiquement patriotique. Ce qui nous a plu dans ce discours, c'est que l'orateur n'a pas craint d'en venir aux conclusions pratiques, tangibles.

A. M. Lanctôt, succéda M. Delorme, préfet du Comté qui parla peu mais bien, et d'une manière à produire une impression très-favorable à son auditoire. Il rappela au souvenir de l'assemblée la mort si prompt d'un membre distingué de la famille Canadienne M. Prosper Cloutier.

M. Mercier parla ensuite et sut dire beaucoup de jolies et bonnes choses en peu de mots.

Nous regrettons vraiment que l'espace nous manque pour donner une analyse de toutes ces harangues patriotiques, Canadiennes, Catholiques. Elles furent entendues et accueillies avec enthousiasme et les braves nombreux de l'auditoire durent prouver à ces Messieurs que leurs paroles étaient bien appréciées.

Après M. Mercier, on appela le Révérend M. Ouellet, Directeur du Séminaire, mais il fut impossible de le découvrir. Nous le trouverons

Après M. Mercier, on appela le Révérend M. Ouellet, Directeur du Séminaire, mais il fut impossible de le découvrir. Nous le trouverons

Après M. Mercier, on appela le Révérend M. Ouellet, Directeur du Séminaire, mais il fut impossible de le découvrir. Nous le trouverons

Après M. Mercier, on appela le Révérend M. Ouellet, Directeur du Séminaire, mais il fut impossible de le découvrir. Nous le trouverons

Après M. Mercier, on appela le Révérend M. Ouellet, Directeur du Séminaire, mais il fut impossible de le découvrir. Nous le trouverons

Après M. Mercier, on appela le Révérend M. Ouellet, Directeur du Séminaire, mais il fut impossible de le découvrir. Nous le trouverons

Après M. Mercier, on appela le Révérend M. Ouellet, Directeur du Séminaire, mais il fut impossible de le découvrir. Nous le trouverons

Après M. Mercier, on appela le Révérend M. Ouellet, Directeur du Séminaire, mais il fut impossible de le découvrir. Nous le trouverons

Après M. Mercier, on appela le Révérend M. Ouellet, Directeur du Séminaire, mais il fut impossible de le découvrir. Nous le trouverons

Après M. Mercier, on appela le Révérend M. Ouellet, Directeur du Séminaire, mais il fut impossible de le découvrir. Nous le trouverons

Après M. Mercier, on appela le Révérend M. Ouellet, Directeur du Séminaire, mais il fut impossible de le découvrir. Nous le trouverons

Après M. Mercier, on appela le Révérend M. Ouellet, Directeur du Séminaire, mais il fut impossible de le découvrir. Nous le trouverons

Après M. Mercier, on appela le Révérend M. Ouellet, Directeur du Séminaire, mais il fut impossible de le découvrir. Nous le trouverons

Après M. Mercier, on appela le Révérend M. Ouellet, Directeur du Séminaire, mais il fut impossible de le découvrir. Nous le trouverons

Après M. Mercier, on appela le Révérend M. Ouellet, Directeur du Séminaire, mais il fut impossible de le découvrir. Nous le trouverons

Après M. Mercier, on appela le Révérend M. Ouellet, Directeur du Séminaire, mais il fut impossible de le découvrir. Nous le trouverons

Messire C. Boucher, Curé de St. Liboire. Comme nous espérons pouvoir reproduire dans nos colonnes ce beau morceau d'éloquence chrétienne, nous nous abstiendrons d'en donner une analyse. Nous dirons seulement que dès le début, l'orateur sacré nous parla de l'amour de la Patrie il montra ensuite que le moyen de la manifester était l'union entre les individus et la soumission de l'ordre social et politique, aux principes Évangéliques tels qu'enseignés par l'Église.

Une phrase nette, claire, d'une admirable précision; un heureux choix de mots; une grande délicatesse dans l'expression; une pensée ingénieuse, voilà ce qui caractérise la manière de M. Boucher. Ce n'est pas à dire pourtant que la chaleur, le pectus manque à son éloquence: au contraire: quand il a parlé de tout ce qu'il y a de honteux dans les tendances annexionistes pour mettre en opposition l'amour conservateur du Canadien pour son Canada; quand il a stigmatisé l'usure et l'usurier comme une plaie qui ronge la société qui les souffre; tous ont trouvé que l'esprit fin et délié n'est pas du tout incompatible avec la force, la chaleur et l'élan de l'orateur.

La messe étant terminée la procession se forma de nouveau.

Nous renonçons à la décrire en détail. La description serait beaucoup trop longue pour la demie-feuille que nous sommes obligés de servir à nos abonnés. C'est même parce que nos typographes ont pris une part si active dans le département des arts et métiers, dans la procession, que notre feuille est ainsi diminuée afin qu'il puissent se remettre de leurs fatigues patriotiques.

Tous les métiers et beaucoup d'arts étaient représentés par au-delà de quatorze voitures; ce qui, avec les diverses sociétés et institutions suivant l'ordre du programme, formait une procession d'une longueur imposante et défilant avec un ordre admirable. Les rues bordées d'arbres, les maisons pavoisées et décorées de "belles images vivantes," comme disait un jeune enthousiaste; la musique vraiment belle et entraînant du Séminaire, cette population gaie, heureuse; tout cela faisait un ensemble du plus bel effet. Et puis, tout cela était Catholique, Canadien. On le vit bien plus encore en arrivant.

La, en effet, la procession se termina et la foule s'arrêta pour entendre les orateurs du jour.

M. le Dr. Turcot, Président de la St. Jean-Baptiste, était retenu chez lui par la maladie. M. le premier Vice-Président, André Gauthier prit donc la parole et parla pendant quelques minutes avec beaucoup d'à propos et de chaleur et finit en invitant M. le Juge Sciotte à parler.

Son Honneur ne refusa pas et la ville de St. Hyacinthe lui en doit reconnaissance: car pendant environ un quart d'heure, il sut, en termes dignes et éloquents, développer cette pensée, que le Canadien doit viser dans l'avenir comme il l'a fait dans le passé, à la supériorité intellectuelle et que cette supériorité, il la trouvera en prenant pour point de départ et pour guide, la vérité telle qu'enseignée par la religion Catholique. Pussions-nous toujours voir nos hommes haut placés comprendre ainsi et pratiquer la science sociale.

M. Magloire Lanctôt, appelé à la suite de M. Sciotte, sut se montrer toujours à la hauteur de sa position comme orateur éloquent et catholiquement patriotique. Ce qui nous a plu dans ce discours, c'est que l'orateur n'a pas craint d'en venir aux conclusions pratiques, tangibles.

A. M. Lanctôt, succéda M. Delorme, préfet du Comté qui parla peu mais bien, et d'une manière à produire une impression très-favorable à son auditoire. Il rappela au souvenir de l'assemblée la mort si prompt d'un membre distingué de la famille Canadienne M. Prosper Cloutier.

M. Mercier parla ensuite et sut dire beaucoup de jolies et bonnes choses en peu de mots.

Nous regrettons vraiment que l'espace nous manque pour donner une analyse de toutes ces harangues patriotiques, Canadiennes, Catholiques. Elles furent entendues et accueillies avec enthousiasme et les braves nombreux de l'auditoire durent prouver à ces Messieurs que leurs paroles étaient bien appréciées.

Après M. Mercier, on appela le Révérend M. Ouellet, Directeur du Séminaire, mais il fut impossible de le découvrir. Nous le trouverons

Après M. Mercier, on appela le Révérend M. Ouellet, Directeur du Séminaire, mais il fut impossible de le découvrir. Nous le trouverons

Après M. Mercier, on appela le Révérend M. Ouellet, Directeur du Séminaire, mais il fut impossible de le découvrir. Nous le trouverons

Après M. Mercier, on appela le Révérend M. Ouellet, Directeur du Séminaire, mais il fut impossible de le découvrir. Nous le trouverons

Après M. Mercier, on appela le Révérend M. Ouellet, Directeur du Séminaire, mais il fut impossible de le découvrir. Nous le trouverons

Après M. Mercier, on appela le Révérend M. Ouellet, Directeur du Séminaire, mais il fut impossible de le découvrir. Nous le trouverons

Après M. Mercier, on appela le Révérend M. Ouellet, Directeur du Séminaire, mais il fut impossible de le découvrir. Nous le trouverons

Après M. Mercier, on appela le Révérend M. Ouellet, Directeur du Séminaire, mais il fut impossible de le découvrir. Nous le trouverons

Après M. Mercier, on appela le Révérend M. Ouellet, Directeur du Séminaire, mais il fut impossible de le découvrir. Nous le trouverons

Après M. Mercier, on appela le Révérend M. Ouellet, Directeur du Séminaire, mais il fut impossible de le découvrir. Nous le trouverons

Après M. Mercier, on appela le Révérend M. Ouellet, Directeur du Séminaire, mais il fut impossible de le découvrir. Nous le trouverons

Après M. Mercier, on appela le Révérend M. Ouellet, Directeur du Séminaire, mais il fut impossible de le découvrir. Nous le trouverons

Après M. Mercier, on appela le Révérend M. Ouellet, Directeur du Séminaire, mais il fut impossible de le découvrir. Nous le trouverons

Après M. Mercier, on appela le Révérend M. Ouellet, Directeur du Séminaire, mais il fut impossible de le découvrir. Nous le trouverons

Après M. Mercier, on appela le Révérend M. Ouellet, Directeur du Séminaire, mais il fut impossible de le découvrir. Nous le trouverons

Après M. Mercier, on appela le Révérend M. Ouellet, Directeur du Séminaire, mais il fut impossible de le découvrir. Nous le trouverons

Après M. Mercier, on appela le Révérend M. Ouellet, Directeur du Séminaire, mais il fut impossible de le découvrir. Nous le trouverons

Après M. Mercier, on appela le Révérend M. Ouellet, Directeur du Séminaire, mais il fut impossible de le découvrir. Nous le trouverons

Après M. Mercier, on appela le Révérend M. Ouellet, Directeur du Séminaire, mais il fut impossible de le découvrir. Nous le trouverons

tout-à-l'heure à l'Hôtel-de-Ville où il s'était rendu avec les élèves pour mettre la dernière main à l'organisation d'une fête patriotique préparée par les Dames de Charité pour le Collège.

Le Prédicateur du jour répondit à l'invitation qui lui fut faite de parler, qu'il croyait en avoir assez dit dans son sermon et céda la place à Messire de Lacroix, curé de la cathédrale. Ce monsieur déclara que, quoique natif de la vieille France, il ne se considérait pas comme étranger au milieu de cette fête canadienne: qu'ici il retrouvait sa patrie, ses compatriotes et les meilleures traditions de son vieux pays. Ses paroles éloquentes et sympathiques furent chaleureusement applaudies.

Si le soleil n'eût pas dardé des rayons aussi ardents, on peut croire que d'autres orateurs auraient été appelés: mais la chaleur était devenue écrasante et les Commissaires-Ordonnateurs crurent qu'il était temps de mettre fin à cette première partie de la fête, en reconduisant à sa demeure M. le premier Vice-Président.

Ces messieurs peuvent se féliciter et messieurs du Comité de Régie avec eux, du succès qui a couronné leurs efforts. Le plus bel ordre a régné partout. Nous ajouterons que les représentations emblématiques étaient bien réussies. Le petit Jean-Baptiste, enfant de M. Félix Chagnon, ses petits compagnons, Jacques Cartier, les officiers et l'Immortel Sauvage, tout cela était d'un pittoresque charmant.

En somme, nous ne croyons pas avoir jamais vu à St. Hyacinthe, aucune démonstration patriotique et nationale, aussi imposante, aussi bien conduite et, nous ajouterons, aussi cordiale. Puisse cette fête nous convaincre tous des beaux résultats que produiraient parmi nous l'union et l'attachement aux principes qui ont guidé nos ancêtres dans les lattes qu'ils ont soutenues pour mettre la patrie en état de paraître si belle en ses jours de fête.

Nous aurions à parler maintenant de ce qui se passa dans la salle du marche, à la suite de la procession. Mais nous remettons au prochain numéro cette partie de notre compte-rendu déjà trop long.

L'Association des Pompiers de cette ville, sous le patronage de St. Amable, chôma dimanche dernier sa fête annuelle. Les hommes des diverses compagnies s'assemblèrent au lieu de leurs réunions, à l'appel de la cloche des Pompes, et défilèrent en rang jusqu'à la Cathédrale, accompagnés des officiers et membres des autres sociétés de cette ville. La Messe fut chantée par le Révd. Messire Lafrance, chapelain de l'association. La Bordelaise avait été préparée pour la circonstance par le chœur de chant de la cathédrale, sous l'habile direction de M. Paul Decelles. Le solo fut très-bien rendu par M. Comeau, et un puissant chœur de chanteurs fit résonner les voûtes de notre Cathédrale qui disparaissaient complètement sous les tentures préparées avec autant de goût que d'habileté par les organisateurs de la fête. M. Bachand conduisit Mme. H. Barbeau à l'offrande, et MM. Resther, Chagnon, Bourgeois et Richer tenaient les rubans d'un magnifique Pain-Béni.

Après la messe les pompiers allèrent reconduire Son Honneur le Maire qui leur adressa ses plus sincères remerciements pour tous les services qu'ils rendent à la ville.

Dans l'après-midi, les Pompiers assistaient en corps à Vêpres, après lesquelles ils allèrent faire une visite à Messire Lafrance, leur chapelain, où des rafraîchissements leur furent servis.

Chaque compagnie reconduisit ensuite ses officiers qui leur adressèrent quelques paroles d'encouragement et de félicitation. Le tout se passa très bien et fait honneur à cette société et à ses officiers.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que le petit bazar organisé pour le jour de la St. Jean-Baptiste, a eu un plein succès. Le profit net s'est monté à la jolie somme de \$291.33, qui a été remise de suite aux Révérendes Sœurs de l'Hôtel-Dieu, comme aide à la construction de leur nouvel hôpital. Ces Dames nous prient d'être les interprètes de leurs sentiments de vive gratitude auprès des bienveillantes Dames de Charité de la Ville qui ne se sont nullement épargnées pour faire réussir cette œuvre charitable et auprès de la population toute entière qui a bien voulu y apporter un concours si efficace.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que le petit bazar organisé pour le jour de la St. Jean-Baptiste, a eu un plein succès. Le profit net s'est monté à la jolie somme de \$291.33, qui a été remise de suite aux Révérendes Sœurs de l'Hôtel-Dieu, comme aide à la construction de leur nouvel hôpital. Ces Dames nous prient d'être les interprètes de leurs sentiments de vive gratitude auprès des bienveillantes Dames de Charité de la Ville qui ne se sont nullement épargnées pour faire réussir cette œuvre charitable et auprès de la population toute entière qui a bien voulu y apporter un concours si efficace.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que le petit bazar organisé pour le jour de la St. Jean-Baptiste, a eu un plein succès. Le profit net s'est monté à la jolie somme de \$291.33, qui a été remise de suite aux Révérendes Sœurs de l'Hôtel-Dieu, comme aide à la construction de leur nouvel hôpital. Ces Dames nous prient d'être les interprètes de leurs sentiments de vive gratitude auprès des bienveillantes Dames de Charité de la Ville qui ne se sont nullement épargnées pour faire réussir cette œuvre charitable et auprès de la population toute entière qui a bien voulu y apporter un concours si efficace.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que le petit bazar organisé pour le jour de la St. Jean-Baptiste, a eu un plein succès. Le profit net s'est monté à la jolie somme de \$291.33, qui a été remise de suite aux Révérendes Sœurs de l'Hôtel-Dieu, comme aide à la construction de leur nouvel hôpital. Ces Dames nous prient d'être les interprètes de leurs sentiments de vive gratitude auprès des bienveillantes Dames de Charité de la Ville qui ne se sont nullement épargnées pour faire réussir cette œuvre charitable et auprès de la population toute entière qui a bien voulu y apporter un concours si efficace.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que le petit bazar organisé pour le jour de la St. Jean-Baptiste, a eu un plein succès. Le profit net s'est monté à la jolie somme de \$291.33, qui a été remise de suite aux Révérendes Sœurs de l'Hôtel-Dieu, comme aide à la construction de leur nouvel hôpital. Ces Dames nous prient d'être les interprètes de leurs sentiments de vive gratitude auprès des bienveillantes Dames de Charité de la Ville qui ne se sont nullement épargnées pour faire réussir cette œuvre charitable et auprès de la population toute entière qui a bien voulu y apporter un concours si efficace.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que le petit bazar organisé pour le jour de la St. Jean-Baptiste, a eu un plein succès. Le profit net s'est monté à la jolie somme de \$291.33, qui a été remise de suite aux Révérendes Sœurs de l'Hôtel-Dieu, comme aide à la construction de leur nouvel hôpital. Ces Dames nous prient d'être les interprètes de leurs sentiments de vive gratitude auprès des bienveillantes Dames de Charité de la Ville qui ne se sont nullement épargnées pour faire réussir cette œuvre charitable et auprès de la population toute entière qui a bien voulu y apporter un concours si efficace.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que le petit bazar organisé pour le jour de la St. Jean-Baptiste, a eu un plein succès. Le profit net s'est monté à la jolie somme de \$291.33, qui a été remise de suite aux Révérendes Sœurs de l'Hôtel-Dieu, comme aide à la construction de leur nouvel hôpital. Ces Dames nous prient d'être les interprètes de leurs sentiments de vive gratitude auprès des bienveillantes Dames de Charité de la Ville qui ne se sont nullement épargnées pour faire réussir cette œuvre charitable et auprès de la population toute entière qui a bien voulu y apporter un concours si efficace.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que le petit bazar organisé pour le jour de la St. Jean-Baptiste, a eu un plein succès. Le profit net s'est monté à la jolie somme de \$291.33, qui a été remise de suite aux Révérendes Sœurs de l'Hôtel-Dieu, comme aide à la construction de leur nouvel hôpital. Ces Dames nous prient d'être les interprètes de leurs sentiments de vive gratitude auprès des bienveillantes Dames de Charité de la Ville qui ne se sont nullement épargnées pour faire réussir cette œuvre charitable et auprès de la population toute entière qui a bien voulu y apporter un concours si efficace.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que le petit bazar organisé pour le jour de la St. Jean-Baptiste, a eu un plein succès. Le profit net s'est monté à la jolie somme de \$291.33, qui a été remise de suite aux Révérendes Sœurs de l'Hôtel-Dieu, comme aide à la construction de leur nouvel hôpital. Ces Dames nous prient d'être les interprètes de leurs sentiments de vive gratitude auprès des bienveillantes Dames de Charité de la Ville qui ne se sont nullement épargnées pour faire réussir cette œuvre charitable et auprès de la population toute entière qui a bien voulu y apporter un concours si efficace.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que le petit bazar organisé pour le jour de la St. Jean-Baptiste, a eu un plein succès. Le profit net s'est monté à la jolie somme de \$291.33, qui a été remise de suite aux Révérendes Sœurs de l'Hôtel-Dieu, comme aide à la construction de leur nouvel hôpital. Ces Dames nous prient d'être les interprètes de leurs sentiments de vive gratitude auprès des bienveillantes Dames de Charité de la Ville qui ne se sont nullement épargnées pour faire réussir cette œuvre charitable et auprès de la population toute entière qui a bien voulu y apporter un concours si efficace.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que le petit bazar organisé pour le jour de la St. Jean-Baptiste, a eu un plein succès. Le profit net s'est monté à la jolie somme de \$291.33, qui a été remise de suite aux Révérendes Sœurs de l'Hôtel-Dieu, comme aide à la construction de leur nouvel hôpital. Ces Dames nous prient d'être les interprètes de leurs sentiments de vive gratitude auprès des bienveillantes Dames de Charité de la Ville qui ne se sont nullement épargnées pour faire réussir cette œuvre charitable et auprès de la population toute entière qui a bien voulu y apporter un concours si efficace.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que le petit bazar organisé pour le jour de la

EUROPE.

New-York, 24 juin.—Le Germania, parti de Southampton le 12 juin, est arrivé ce soir.

Le Times dit: "Le mariage de la princesse Marie de Cambridge sera célébré à Kew, mardi le 13 courant. En Prusse, le ministre de l'intérieur a reçu ordre du roi de répondre aux adresses faites en faveur de la paix."

Le ministre dit que le roi aperçoit avec regret dans ces adresses une absence du dévouement qui caractérise l'adresse de Breslau, et il ajoute que Sa Majesté a fait à cette adresse une réponse qui convient à toutes les autres. Le roi compte sur le dévouement de son peuple à l'heure du danger.

Un télégramme de Munich dit que l'agitation populaire contre la Prusse prend de nouvelles proportions. Le parti ultra-montain de la Bavière veut que cet état se déclare contre la Prusse.

En Italie, dans la chambre des députés, le premier article du bill pour la suppression de tous les corps religieux dans le royaume, a été adopté presque à l'unanimité.

En Espagne, pendant la discussion sur le budget du ministre de la guerre dans le congrès, le maréchal O'Donnell a exprimé la crainte que 1866 ne se passerait pas sans que l'Espagne eût à défendre son territoire.

Le gouvernement autrichien a cru qu'il était préférable pour lui de ne pas contester l'occupation du Holstein par les Prussiens et il a rappelé toute son armée.

Au corps législatif en France, on a donné lecture d'une lettre de l'empereur Napoléon, dans laquelle il fait l'importante déclaration suivante: "Si la conférence avait eu lieu, mon gouvernement aurait déclaré que la France a repoussé toute idée d'agrandissement de territoire aussi longtemps que l'équilibre européen a été maintenu. La France ne pourrait penser à étendre ses frontières que dans le cas où la carte de l'Europe serait changée au profit d'une grande puissance et que les provinces voisines exprimeraient le désir de s'annexer par un vote libre et formel. En l'absence de ces circonstances, le gouvernement français préfère à l'acquisition territoriale une bonne entente avec les voisins, provenant de son respect pour leur indépendance et leur nationalité. Nous aurions désiré pour la confédération germanique une position plus digne de son importance, pour la Prusse de meilleures bornes géographiques, pour l'Autriche, le maintien de sa grande position en Europe, après la cession de la Vénétie, en échange de sa compensation territoriale. La conférence n'a pas eu lieu: la France tirera-t-elle le glaive? Le gouvernement français ne le pense pas. Quelque soit le résultat de la guerre qui peut éclater, toute question qui nous affectera, ne sera pas résolue sans le consentement de la France."

En conséquence la France va continuer à observer une neutralité attentive, confiante dans son droit et calme dans sa force. On décida de suite par un vote de 202 contre 34, qu'il n'était pas opportun de discuter les affaires de l'Allemagne et de l'Italie. Garibaldi est arrivé à Cainto le 12, et il a été reçu avec enthousiasme par les autorités, le peuple, l'armée et les volontaires. Le gouvernement russe a donné des ordres au chemin de fer de Warsaw Cracow pour le transport de 100,000 hommes. Omar Pascha doit commander les soldats turcs qui occuperont les Principautés, et dont 70,000 seront prêtés à la Porte par le Vice-Roi d'Égypte.

Pointe-aux-Pères, 25.—Le Moravian, parti de Liverpool dans l'après midi du 14 et de Londonderry le 15, est arrivé ici à midi. Lorsque le steamer est parti de Liverpool, il était rumored que l'Autriche avait le matin déclaré la guerre à la Prusse. Le gouvernement autrichien en envoyant à l'ambassadeur prussien son passe-port, l'a informé qu'il prenait cette mesure parce qu'il considérait la retraite des Autrichiens du Holstein comme ayant été produite par la violence de la Prusse. Un correspondant de Florence dit qu'au premier mouvement hostile, l'Italie fera traverser le Pô à 80,000 hommes, et ce mouvement sera suivi d'un autre qui jettera 300,000 hommes dans la Vénétie. Il dit aussi que les journaux ont publié un canard sous forme d'une lettre forgée de M. Gladstone, dans laquelle il déclarait ses sympathies pour l'Italie. Le choléra a fait son apparition dans le voisinage de Berlin. Kossuth a publié une adresse aux Hongrois, par laquelle il leur recommande d'attendre les événements.

Sommaire par le "City of New-York." La Crise en Allemagne augmente toujours. Les Autrichiens ont complètement abandonné le Holstein, vu la force numérique de leurs adversaires. Le canon n'a pas encore résonné, mais on regarde la guerre comme virtuellement commencée. Les forces totales de la Prusse s'élevaient à 783,000 hommes, dont 280,000 sont en campagne.

La St. Jean-Baptiste à St. Denis.

Cette fête nationale a dignement été célébrée à St. Denis. Je n'entreprendrai pas de vous relater tout ce que ce jour de fête nous a offert de délicieux et de patriotique; je me contenterai de vous en dire quelques mots; l'amour de la patrie et de la nationalité qui distinguent si justement tous les habitants de cette belle et florissante localité vous feront comprendre que cette année encore la paroisse de St. Denis s'est montrée, par le cœur et par l'âme canadienne-française, elle a voulu tenir haut et ferme le renom qu'elle s'est acquise lors de nos luttes patriotiques.

Des cinq heures, samedi matin, je fus éveillé par la voix du canon; je me levai à la hâte, croyant à une invasion féodale, je sortis immédiatement pour m'assurer du fait, mais bientôt, les joyeux orillames flottant sur l'Église et sur les principales maisons du village, les estors et les feuillets d'étable et l'air ravi et content de tout le monde, me remirent bientôt de ma première frayeur; on faisait ce jour là la St. Jean-Baptiste.

À 8 h. nous étions tous réunis aux pieds des autels, pour rendre hommage au Créateur de toutes choses et prier notre Bienheureux Patron de continuer à protéger notre peuple canadien à travers les difficultés sans nombre qu'il rencontre sur son chemin, de le faire triompher, et de le faire suivre sa destinée providentielle. Les décorations de l'église faisaient honneur aux Dames et aux Messieurs qui y ont pris part. Messire O'Donnell, officiant ce jour-là accompagné de Messieurs Duhamel et Jodoin, comme diacre et sous-diacre. Le chant et la musique ne laissent rien à désirer grâce à l'activité et au zèle de M. A. Mignault, M. D. La bande de musique, organisée pour la circonstance, ajouta beaucoup à la solennité par ses joyeuses fanfares. Le sermon de circonstance fut fait par Messire St. George, curé de St. Charles. Comme toujours ce prédicateur fut plein d'éloquence et de patriotisme.

Après le service divin, Messire O'Donnell adressa quelques mots à la foule, pas n'est besoin de dire que des applaudissements prolongés ont rempli des plus beaux sentiments du cœur envers notre bienheureux patron. Messieurs St. George, Duhamel et Jodoin, prirent tour-à-tour la parole et ajoutèrent un nouveau éclat à la fête.

La procession se remit en marche, précédée de la bande de musique qui joua nos airs nationaux sans oublier un air nouveau, composée par M. le Dr. Alfred Mignault, la Marche St. Denis. Arrivé à la maison du Président, plusieurs discours furent prononcés, il en suffira de vous mentionner les noms des orateurs pour vous convaincre qu'ils parlèrent tous patriotisme, religion et nationalité: ce sont M. le Président P. Paradis, M. A. S. Boutin, J. B. E. Maillet, O. Marin et quelques autres, ce dernier nous parla surtout de la belle canadienne, qu'on ne devrait pas oublier dans un pareil jour de fête, ses paroles comme celles de tous les autres orateurs furent couvertes d'applaudissements.

Vers 3 heures de l'après-midi eut lieu un salut solennel, où les élèves du couvent firent la musique qui fut réjouissante.

La fête se termina par une représentation théâtrale, où assistait une grande foule de personnes. En terminant, je dois dire à l'honneur de St. Denis et surtout du comité de l'Association, que le tout se passa avec un ordre parfait; il est à espérer que St. Denis continuera encore longtemps à chérir notre fête nationale avec autant d'entrain et d'union. — Communiqué.

La St. Jean-Baptiste à Québec.

Il y a longtemps que notre fête nationale a été chérie comme hier. Il faudrait peut-être se reporter aux premiers jours de la Société St. Jean-Baptiste, pour trouver autant d'enthousiasme vrai dans tous les rangs de la population canadienne française. Tous les citoyens s'étaient unis de concert pour donner à la fête le plus d'éclat possible et le succès a été complet, car l'exemple étant contagieux, chacun a voulu imiter son voisin et il n'est peut-être pas une famille canadienne française qui n'ait pris part aux réjouissances nationales. Tous les magasins du faubourg Saint-Jean, de Saint-Roch et de Saint-Sauveur, sont restés fermés, à de rares exceptions près. Quant à la procession, il n'y a qu'une voix pour dire que jamais elle n'a été aussi nombreuse.

À huit heures du matin, les différents corps qui devaient former la procession étaient réunis sur l'Éplanade. La procession s'est mise en marche dans l'ordre indiqué sur le programme. Il y avait trois corps de musique: celui de Saint-Sauveur, celui du 9e bataillon des volontaires, et celui du 7e régiment, qui n'a pas peu contribué à relever l'éclat de la fête. Les diverses sections de la Saint-Jean-Baptiste, formaient un ensemble magnifique à voir. Comme à l'ordinaire le nombre des spectateurs était immense, sur tout le parcours de la procession. La messe solennelle a été chantée à l'Église du faubourg Saint-Jean, par un chœur de messieurs et dames exécuté pour la circonstance. Le sermon a été prêché par le Rév. M. Pelletier, professeur de mathématiques au séminaire de Québec. Après la messe, la procession a reformé ses rangs et s'est rendu jusqu'à la place Jacques Cartier, où elle s'est dispersée.

Hier au soir, il y avait concert et discours patriotiques à la Halle Jacques Cartier. La salle était comble. — Journal de Québec du 26 juin.

LA ST. JEAN-BAPTISTE A OTTAWA.

Ottawa, 25 juin. La fête St. Jean Baptiste a été chérie ici avec éclat. La procession a été nombreuse et magnifique. On remarquait des voitures portant des représentants de tous les métiers et états. Une adresse a été présentée à Son Excellence qui a répondu en français et remercié les citoyens d'origine française de la loyauté qu'ils ont montrée dernièrement. Plusieurs membres du Parlement et autres ont fait des discours, avant la dispersion de la procession. Après le service divin, Mgr. Guigues a ben n' nouveau drapeau canadien et a prononcé quelques paroles sur la signification d'une telle cérémonie.

Le grand vicairé Laféche, de Trois-Rivières, a fait un sermon éloquent loge et pratique.

LA ST. JEAN-BAPTISTE A MONTREAL.

Quand cessera-t-on de dire que les jours de la race canadienne française sont comptés et que des influences étrangères finiront par s'élever, triomphantes, sur les débris de notre vieille nationalité? Alors que nous n'étions qu'enfant nous sommes affirmés au monde en étouffant dans nos bras ce monstre de la barbarie sauvage; aujourd'hui, nous avons grandi, et si jamais l'oppression osait jeter les yeux sur nous comme sur une victime, le ciel nous donnerait la force d'aller la trouver dans son palais et de l'ensevelir sous les colonnes renversées du somptueux édifice. Ce n'était pas pour nous livrer en hochet à l'ambition de héros qui ne nous faisaient tomber, à la fois, nous leurs corps, l'Autriche armée de l'Église, la barbarie de la civilisation armée et les séculaires géants de nos forêts vierges, poils et griffes, qui employaient tour-à-tour la force, l'épée et la hache pour enfoncer dans le sol canadien les racines d'une vigoureuse nationalité. Elle a grandi cette plante précieuse sous le souffle vivifiant de la religion et, comme les arbres enchantés de la fable, elle est insensible aux efforts de l'instrument qui voudra la détruire. L'Église présentait un coup d'œil saisissant. De divers points de la route se détachaient en fanfane et légères draperies, qui détachaient en gracieuse ondulation au dessus de la nef, l'autel était complètement transformé et au milieu des

richesses qui frappaient le regard, on lisait avec bonheur nos devises nationales: Rendre le peuple meilleur, Concord et Santé; Religion et Patrie.

La messe commença vers 10 heures et la présence de Mgr. Taché, comme célébrant, ne compta pas peu à relever la fête. Sa grandeur, Mgr. de Montréal, prit également au succès de cette démonstration religieuse, le concours de sa présence.

Un splendide pain-bénit présentait un aspect pittoresque au commencement de la messe. L'Hon. M. Chauveau alla à l'offrande avec Madame H. Starnes.

La quête a été faite dans la grande allée par M. R. A. R. Hubert et Mad. de Bellefeuille-McDonald; à droite, par M. Dufresne et Mad. Duverger; à gauche, par M. Lefebvre, Président de la congrégation St. Michel, et Mad. Gauthier; dans les jubés, M. C. E. Boutillier et Mademoiselle Doucet et M. J. A. U. Beaudry et Mademoiselle Valois.

Nous voudrions avoir les paroles plus chaleureuses pour célébrer le sermon de l'orateur du jour, le Rév. M. Thibault, curé de St. Hubert.

La messe se termina vers 1 heure et la procession, guidée par l'escadron et la cavalerie de Montréal, qui faisait un magnifique effet, défila par les rues Notre-Dame, Bonsecours et St. Louis, jusque sur le Champ-de-Mars.

Avant la dispersion, les orateurs suivants prirent la parole: L'hon. M. Chauveau, Son honneur le Maire, M. Starnes, le Rév. M. Lennox, M. N. Valois, M. Siméon Lesage. M. Lefebvre adressa quelques paroles et l'Hon. M. Chauveau invita alors les gens à assister au concert le soir avec leurs mères, leurs sœurs, leurs filles et leurs belles, et il demanda pour le beau sexe canadien trois hurrahs, que la foule se plait à multiplier.

Le concert d'hier soir a été un vrai succès sous tous les rapports. Sur l'estrade, outre les personnages ci-dessus, on remarquait MM. F. P. Pominville, A. M. Delisle, L. S. Beaudry, des officiers des frégates actuellement dans le port, et plusieurs dames.

Lorsque le programme eut été épuisé, la danse a commencé pour ne se terminer que tard dans la nuit. — Minerve du 26 Juin.

Parlement Provincial.

CONSEIL LÉGISLATIF.

Ottawa, 22 juin. À 3 heures, la chambre se réunit.

Après l'appel des membres de la chambre, le comité des ordres permanents et des privilèges du parlement, fait rapport que l'hon. M. J. Morris, un des membres à vie de la chambre, est mort depuis la dernière session.

L'hon. M. Blair dit alors: "En mémoire de notre collègue défunt, je propose que cette chambre s'ajourne."

L'hon. M. Jas. Morris nous était bien connu depuis longtemps. Il a occupé une position élevée dans le parlement, et il a servi le pays avec habileté et loyauté, sous plusieurs gouvernements. C'était un homme respectable et estimé de tous ceux qui l'ont connu. Dans la vie privée comme dans la vie publique, il a toujours joui de la bonne opinion et de l'affection de toutes les classes." (Ecoutez, écoutez.)

La motion est secondée par l'hon. M. Campbell et adoptée.

En conséquence, le conseil s'ajourne jusqu'à lundi.

Ottawa, 25 juin. L'orateur prend son siège à 3 heures. L'hon. M. Sanborn propose la troisième lecture de l'acte d'amendement des cours des commissaires du Bas-Canada.—Adopté.

Le bill ayant trait à la réserve de bois des Iroquois est passé par le comité de la chambre. Et la chambre s'ajourne à 5.15 p. m.

Ottawa, 26 juin. L'orateur prend son siège à 3 heures.

Sir N. F. Belleau annonce qu'un conseil spécial partira demain à 11 a. m. et propose que la Chambre s'ajourne aujourd'hui, elle demeure ajournée jusqu'à demain à 11 heures.—Adopté.

Sir N. F. Belleau annonce qu'il proposera, demain que la chambre s'ajourne jusqu'à mercredi prochain.

Et la Chambre s'ajourne à 3.45 heures p. m.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

L'orateur prend son siège à 3 heures, et la Chambre siège à huit heures jusqu'à 4 heures moins 20 minutes.

On dit que la question qui a été alors discutée, se rapporte à un ajournement proposé de la Chambre depuis jeudi le 28 courant jusqu'à mardi le 3 juillet, pour permettre aux membres d'accepter une invitation pour une excursion en haut de l'Ottawa. Aucune décision n'a été prise à ce sujet.

Les portes étant ouvertes les bills suivants sont présentés: M. Perreault—Pour incorporer le village de St. Ours.

On donne lecture d'un message de Son Excellence soumettant le Code de Procédure Civile du Bas-Canada, tel que préparé par les commissaires nommés à cet effet.

Le proc. gén. Cartier propose que mardi prochain, la Chambre se forme en comité pour prendre en considération l'apropos d'imposer un droit n'excedant pas — sur chaque document enregistré dans le Bas-Canada, le dit droit devant être appliqué à défrayer les dépenses de l'inspection des bureaux d'enregistrement dans cette section de la Province, et à faire les plans et les livres de référence requis par le chap. 37 des Statuts Refondus du Bas-Canada.—Adopté.

On donne lecture d'un message de Son Excellence transmettant les estimés de certaines sommes requises pour le service de l'année finissant le 30 juin 1867.

L'hon. M. Galt annonce qu'une partie seulement des estimés est soumise, ceux des dépenses du gouvernement civil et d'autres qui ne donneront probablement pas lieu à beaucoup de discussion, afin de pouvoir ouvrir le comité des Voies et Moyens mardi prochain. Il propose alors de prendre en considération le premier item des estimés qui sont soumis. La chambre, sur motion de M. Galt, se forme en comité de subsides, sous la présidence de M. Shanly, et adopte le premier item de \$1,900, qui se rapporte au secrétaire du gouverneur général. Sur motion, de M. Galt, la chambre se forme en comité pour prendre en considération la motion suivante: Qu'il est expédient de déclarer indemnes les membres du gouvernement provincial, l'auditeur, ainsi que tous les autres y concernés, pour avoir pour cause inévitable enfreint les dispositions de l'acte d'audition 27-28 Vic. chap. 6, en avançant et dépensant la somme de \$707,339.49 à laquelle il n'avait pas été pourvu dans le bill des sub-

side de la dernière session, et en appliquant la somme de \$30,000 votée pour les frais ordinaires des uniformes de la milice aux dépenses occasionnées par le service sur la frontière, et en redistribuant la somme totale affectée aux autres branches de la milice de manière à faire face aux exigences actuelles de la milice;—telle avance, dépense et redistribution ayant été occasionnée par la nécessité de placer un nombre considérable de miliciens en service actif sur la frontière, et des comptes des sommes ainsi avancées et dépensées jusqu'au neuvième jour de Juin courant ayant été soumis à cette chambre; et aussi de pourvoir à ce que toutes sommes additionnelles qu'il a pu ou qu'il pourra être nécessaire d'avancer ou dépenser dans le même but après le jour en dernier lieu mentionné et avant la passation du bill des subsides dans la présente session, seront réputées avoir été légalement avancées et dépensées pourvu qu'elle soit couverte par des crédits affectés à cette fin dans le dit bill.

L'hon. M. Dorion approuve le gouvernement d'avoir appelé les volontaires sous les armes, et d'avoir, sous les circonstances, enfreint les dispositions de l'acte d'audition; cependant il est d'opinion que le gouvernement aurait pu convoquer plutôt le parlement pour répondre aux exigences de la situation.

Le Col. Hautain s'élève contre les dépenses occasionnées par le service de la milice, qui ont atteint un chiffre très-considérable à cause de la paie élevée qu'on a accordée aux volontaires. On aurait pu se procurer leur service à moins de frais.

La séance du soir M. Dunkin proteste contre l'idée économique du col. Hautain et parle en termes élogieux du gouvernement et des volontaires. La discussion sur ce sujet dure jusque vers 11 heures.

M. Chambers parle au long et est suivi de M. Thos. Ferguson. L'hon. M. McGee termine la discussion par un discours éloquent, qui comme tous les autres, est marqué au coin du patriotisme.

La résolution est alors adoptée par le comité et rapportée à la chambre. Le rapport sera reçu mardi.

L'hon. M. Galt, en réponse à l'hon. M. Holton, dit que le gouvernement a l'intention de soumettre à cette session la mesure relative à l'éducation dans le Bas-Canada. La chambre aura tout le temps nécessaire pour la discuter. Il espère qu'elle contentera les protestants et les catholiques.

Les estimés qui ont été présentés sont ceux du service civil et ils ont tous été adoptés sans discussion.

Ottawa, 26 juin. L'orateur prend son siège à 3 heures.

Les bills suivants subissent leur deuxième lecture et sont référés aux comités: M. Poulton: Pour annexer à la paroisse de St. Marie de Monnoir certains rangs de la paroisse de St. Angèle.

L'hon. M. Laframboise: Pour permettre à P. Lay et l'hon. L. A. Dessaulles de prendre un brevet d'invention pour certaines machines.

M. King: Pour incorporer la compagnie du chemin de fer de Waterloo, Magog et autres.

M. Perreault: Pour incorporer le village de St. Ours.

L'hon. M. Rose propose la deuxième lecture du bill pour rendre légal certain arrangement entre la compagnie du chemin de fer de Buffalo et de lac Huron et la compagnie du Grand-Tronc.

Le Dr. Poulton a demandé si le gouvernement avait été informé de l'existence d'une société secrète et illégale à Montréal, possédant des ramifications à Itherville, et connue sous le nom de Club St. Jean-Baptiste.

M. Cartier a répondu que le gouvernement avait été informé que des membres de cette société avaient averti la police que certaines personnes étaient allées dernièrement aux États-Unis, et il a ajouté que lorsque les noms des membres seront connus, le gouvernement décidera quelle mesure il doit adopter à ce sujet.

M. Dufresne d'Itherville, a déclaré qu'il était membre de cette société, qui n'est qu'une association littéraire et bienfaisante.

MM. Dunkin et J. S. McDonald ont protesté contre l'insinuation qu'une partie de la population est déloyale.

Il est rumored que cette société est une branche de l'association franco-américaine, organisée par le Dr. Girouard, dans le but d'assurer la liberté des Can. diens-Français.

Cet après-midi, l'hon. M. McDonald place sur la table, le rapport des inspecteurs des prisons et des asiles pour 1865.

Les bills suivants sont présentés:—Mr. Dunkin—Pour incorporer la compagnie des chemins de fer des comités sud-est. L'hon. Mr. Laframboise—Pour incorporer la compagnie du pont de St. Hyacinthe du Port-Vieux. Mr. Archambault—Pour expliquer et interpréter certaines dispositions de l'acte régnant. Mr. Perreault—Pour amender l'acte d'incorporation de la ville de St. Ral. Les bills suivants subissent leur deuxième lecture: L'hon. M. McGillivray—Pour amender le chap. 34 des Statuts Refondus du Canada, relatif aux brevets d'invention. L'hon. M. Cartier—Bill ayant trait au Code de procédure civile du Bas-Canada. M. Galt a ouvert la discussion sur le projet, ce soir. Il a révisé aux recettes et aux dépenses de l'année dernière, qui montrent une augmentation considérable sur les estimés et laissent \$225,916 à être portées au crédit de la Province, même après avoir payé la forte somme requise pour la défense du pays, et qui est de \$1,500,000 plus élevé que la dépense ordinaire de la milice. Les estimés des dépenses pour l'année prochaine s'élèvent à \$12,372,150, non compris la somme de \$2,570,000 de la dette publique qui deviendra due dans le courant de l'année. Et la chambre s'ajourne.

—Samedi matin le marché était très actif et abondant; il faisait beau temps, et il y avait beaucoup de monde. Les prix ne sont pas changés et les denrées sont restées aux mêmes prix qu'à notre dernière bulletin.

—Deux veaux du printemps pesant au-delà de 500 livres ont été achetés par un boucher de Toronto pour la somme de \$50.

—Nous avons reçu le rapport du Commissaire des Travaux Publics; nos remerciements à qui de droit.

—Nous avons également reçu la dernière livraison du Foyer Canadien.

—Les travaux des mines d'Ascot sont repris depuis quelques jours. Six hommes pendant trois jours ont recueilli pour plus de \$60 de précieux métal. Si les expériences pour extraire l'or du rocher réussissent, on se propose d'y ériger d'immenses machines à moulinier la pierre.

—Le Dr. Chamberlin, coroner de Bedford, doit être nommé commissaire pour déterminer les réclamations des personnes qui ont souffert des dommages par les Français dans le comté de Missisquoi. —Le Sherbrooke Freeman a besoin d'un jeune homme intelligent, bon compositeur, sachant bien les devoirs d'une imprimerie de campagne, capable de diriger un pareil établissement. Les appointements seront avantageux. Un jeune homme parlant les deux langues est préférable.

Décès.

A St. Albans, le 15 du courant, à l'âge de 11 ans, Joseph Henry, enfant de George Henry ci-devant de St. Hyacinthe, s'est noyé accidentellement.

En vente à ce Bureau les GOUTTES ANTI-CHOLÉRIQUES du Docteur J. A. CREVIER.

PAIN-KILLER VÉGÉTAL DE PERRY DAVIS.

ANCIENT PRIX. CURATIF DU CHOLERA, DOULEURS D'INTESTINS. Méfiez-vous des contrefaçons et des imitations de nulle valeur.

Collège de Monnoir.

LES Examen du Collège de Monnoir commenceront MARDI Après-Midi, le DIX JUILLET, et se termineront MERCREDI Après-Midi, le ONZE, par la Distribution des Prix. Ste. Marie de Monnoir, } 20 Juillet, 1866. } 6 f



COURSE AU TROT A VERCHERES.

DES COURSES AURONT LIEU A VERCHERES sur le terrain de JÉRÔME DANSEREAU, Lundi et Mardi, le 2 et 3 Juillet, prochain, ou les jours suivants si le temps et les chemins le permettent.

Les courses commenceront à onze heures, chaque jour. Les chevaux de première classe suivants prendront part aux courses: ce sont les chevaux de MM. Henfield, Lamoureux, Privé et Quintal. Tous autres chevaux sont invités.

JÉRÔME DANSEREAU, Vercheres, Juin, 1866. Propriétaire.

AVIS.

Le Steamer de la Province "LADY HEAD," A. MARMEN, MAITRE.



Continuera ses voyages réguliers ENTRE QUÉBEC et les PORTS D'EN BAS Arrivant en allant et en revenant

Bassin de Gaspé, Percé, Paspébiac, Dalhousie, Miramichi, Shédiac et Pictou.

Mardi, le 2 Juillet 1866.

A QUATRE HEURES, P. M. Tous les Bagages sont aux risques des propriétaires. Passage payable et lit pris au Bureau. Il ne sera pas pris de fret après DEUX heures, P. M., le jour du départ. Pour Fret et Passage, s'adresser à

F. BUTEAU, Gérant. Quai Atkinson, Rue St. Jacques, Québec.

ENVOIS AMÉRICAINS-ESCOMPTEES

Departement des Finances. Douanes, Québec, 6 mars 1863. L'HON Ministre des Finances a enjoint que dorénavant les Avis Hebdomadaires soient publiés et fournis aux Percepteurs des Douanes, relativement au taux de l'escompte qui doit être alloué sur les Envois Américains, lequel sera en conformité du prix de l'or tel qu'il est représenté par le change, à un taux égal. De tels avis devront paraître chaque samedi dans la Gazette du Canada.

R. S. M. BOUCHELETTE.

Departement des Finances. DOUANES.

Ottawa, 22 Juin, 1866. EN conformité à l'ordre ci-dessus, avis est par le présent donné que l'escompte autorisé est déclaré devoir ce jour être de 32 p 100, lequel pourcentage de déduction devra être constitué jusqu'au prochain avis hebdomadaire, et s'appliquer à tous les achats faits aux États-Unis pendant cette semaine.

Licitacion Volontaire.

SERA vendu MARDI le DIX-SEPT du mois de JUILLET prochain à DIX HEURES de l'AVANT-MIDI, à la porte de l'Église de la Paroisse de St. Jude, sera vendu, un immeuble dépendant de la communauté de biens qui a existé entre JEAN CHAUVIN et feu ZOÉ GERVAIS, désigné comme suit:

Une terre sise et située en la Paroisse de St. Jude, sief Bourchemin Ouest, contenant deux arpents de front, sur quarante-cinq de profondeur, plus ou moins, tenant par un bout, à la rivière Yamaska, en profondeur à la belle-pointe, d'un côté à Louis Monigny fils, et d'autre côté à Augustin Lussier, plus une grange et autres bâtiments sur ses érigés.

Pour les conditions s'adresser au dit Jean Chauvin ou au sousigné en son bureau.

J. B. N. LAMOUREUX, N.P. St. Jules, le 7 Juin, 1866.

Collège de St. Hyacinthe.

La distribution des Prix au Collège de St. Hyacinthe, aura lieu, MARDI, le 3 juillet, à 9 h., A. M. Les vacances seront données immédiatement après.

St. Hyacinthe, 26 juin, 1866.—3.



AVIS PUBLIC.

Les LICENCES suivantes ont été émanées par LEONARD BOIVIN, Ecuyer, Percepteur du Revenu de l'Intérieur, pour le District de St. Hyacinthe, depuis le CINQ AVRIL, jusqu'au VINGT TROIS JUIN, inclusivement.

- AUBERGES. Mai 1.—Guillaume Poulin, Ste. Angèle. Michel Lussier, St. Charles. Alexis de St. Félix, do. Louis Béique, do. Joseph Carreau, Marleville. Louis Maurice, St. Césaire. Charles Leclair, L'Ange-Gardien. Cyprien Lacroix, St. Césaire. François Chabotte, do. Joachim Marcereau, St. Hyacinthe, Cité. Augustin Jetté, Marleville. 3.—Job Cusson, St. Pie. J. B. Gendreau, do. 4.—Michel Guerin, St. Hyacinthe, Cité. 5.—François Morin, do. Léandre Dufresne, St. Damase. 7.—Godfrey Dégnée, St. Hyacinthe, Cité. 12.—Michel Messier, Upton. J. B. Bouvier, St. Simon. 14.—Joseph Janotte, St. Hyacinthe, Cité. Ol. Brodeur, St. Hyacinthe-le-Confesseur. Thomas Lacroix, St. Césaire. 23.—Appol. Maynard, St. Hyacinthe, Cité. Joseph Rousseau, do. M. Wheeler Ewing, do. 29.—J. B. Monette, do. 30.—Fr. Monette, do. Juin 4.—Augustin Simard, do. 15.—Walter Henderson, Upton-Vale.

MARCHANDS.

- Mai 1.—Hébert & Cie, St. Charles. Louis Roberge, L'Ange-Gardien. Alexis Beauchamp, St. Simon. Alfred Brien, do. Godfrey Jarry, St. Césaire. J. B. Desautelle, do. R. P. Pepin, do. James Archambault, do. J. B. Plamondon, do. Ambroise Phaneuf, do. Maynard & Cie., St. Hyacinthe, Cité. Victor Côté, do. P. E. Roy, St. Pie. Powell & Cajetan, Ste. Angèle. Frs. Ledac, L'Ange-Gardien. Jérém. Thibierge, Ste. Marie de Monnoir. J. A. Archambault, Marleville. 2.—Nicholas Gaulin, St. Simon. 4.—Godfrey Jarry, St. Pie. 5.—C. D. Phaneuf, St. Damase. 8.—Henry Barbeau, St. Hyacinthe. 11.—P. P. Macé, St. Mathias. 12.—Amedé Roy, St. Pie. 14.—H. Mathieu, Grand Rang, L'Ange-Gardien. 17.—Massé &